



# Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 29 mai 2019

Mesdames et Messieurs les Membres du  
Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, le :

**Jeudi 6 juin 2019**

**à 20 heures**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- 1- Schéma de COhérence Territoriale
- 2- S.D.E : Effacement de réseaux et éclairage public
- 3- Redevance d'Occupation du Domaine Public : ENEDIS
- 4- Aménagement RD 6 : Choix des entreprises
- 5- Lotissement du Stivel : Dépôt du permis d'aménager et lancement de la consultation
- 6- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire**  
**Gervais EGAULT**

